

VACANCE DE POSTE

INTITULE DU POSTE	
Directeur ou directrice de la délégation départementale de l'ARS en Charente	
Date de prise de fonction souhaitée	1^{er} décembre 2017
REPERTOIRE MINISTERIEL DES EMPLOIS-TYPE / R.I.M.E. / REPERTOIRE UCANSS	
Répertoire ministériel - Famille professionnelle : Répertoire ministériel - Code et libellé emploi :	Conception et pilotage des politiques publiques de santé Management stratégique des objectifs de l'Agence, adapté au territoire départemental de la Charente. Cadre d'équipe dirigeante (CPM-10-A) Administrateur / Administratrice de santé (SAN-10-A)
Correspondance RIME (domaine fonctionnel et emploi) Correspondance UCANSS (famille professionnelle et métier)	
LOCALISATION ADMINISTRATIVE ET GEOGRAPHIQUE	
Agence Régionale de Santé de Nouvelle Aquitaine Espace Rodesse 103 bis rue Belleville CS91704 BORDEAUX CEDEX Direction : Direction des Territoires Pôle : Délégation départementale de la Charente Département : Charente <u>Localisation géographique du poste</u> : Angoulême – 8 rue du Père Joseph Wresinski – 16 023 Angoulême Cedex	
PROFIL DU POSTE	
<u>Personnel sous statut de la fonction publique</u> : Catégorie : A - Encadrement supérieur Corps et grade : Inspecteur de l'Action Sanitaire et Sociale (grade IHC ou ICE) <u>Personnel régi par une convention collective des organismes de sécurité sociale (UCANSS)</u> Niveau 9 Effectif de la DD16 : 35 agents.	

Liens hiérarchiques :

Placé(e) sous l'autorité hiérarchique du Directeur des territoires, il (elle) reçoit délégation de la part du directeur général de l'agence.

Il (elle) a autorité hiérarchique sur les personnels de la délégation départementale.

Il (elle) est membre du comité de direction et, à ce titre, participe à la mise en œuvre et au suivi des objectifs de l'ARS.

Il (elle) représente le directeur général dans le département, dans le cadre des missions et activités et dont il (elle) a la responsabilité.

PORTRAIT SYNTHETIQUE DU DEPARTEMENT

353 657 habitants, soit 6,1 % de la population de Nouvelle Aquitaine

Population stable et âgée : 12% ont plus de 55 ans

Zones urbaines concentrées à Angoulême et secondairement à Cognac, avec des quartiers en politique de la ville

9 intercommunalités depuis le 1^{er} janvier 2017

5 contrats locaux ou territoriaux de santé

20 structures sanitaires

6 948 places pour personnes âgées

2 755 places pour personnes avec handicaps

Indicateurs de santé proches de la moyenne régionale et nationale

Démographie médicale en érosion très sensible.

DESCRIPTION DES MISSIONS ET ACTIVITES DU POSTE

Contexte et enjeux :

L'Agence Régionale de Santé, établissement public administratif de l'Etat, est dotée de compétences larges dans le pilotage des politiques de santé et intervient dans les champs de la veille et sécurité sanitaire, de la prévention et de la promotion de la santé, dans les secteurs hospitaliers, médico-sociaux, et des soins de premier recours. Son organisation s'appuie sur le Projet Régional de Santé (PRS) élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs, professionnels et usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence, participant d'une démocratie sanitaire ouverte et volontariste.

Missions principales :

Au sein de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine, la Délégation Départementale participe à la mise en œuvre de la politique régionale de santé, en tenant compte des spécificités du département et de ses territoires de proximité. Ses actions visent à améliorer la santé de la population et à rendre le système de santé plus efficient.

Elle est composée :

- du Pôle santé publique et environnementale (PSPE),
- du Pôle animation territoriale et parcours de santé (PTPS),
- de missions transversales.

Sous l'autorité du Directeur des Territoires (DDT), le(a) directeur (trice) de la délégation est chargé(e) d'animer l'équipe de la délégation départementale de Charente, afin de mettre en œuvre les orientations du projet régional de santé et du CPOM signé entre l'ARS et l'Etat.

Les missions principales d'une délégation départementale sont directement opérationnelles. Elles concernent notamment :

1. Actions sur la qualité, la sécurité, la prévention et la promotion de la santé (en lien avec les services régionaux de l'ARS, et pour partie, le Préfet de département) :

- Inspection, contrôle, gestion des réclamations ;

- En lien avec la Cellule de Veille d'Alerte et de Gestion Sanitaire (CVAGS), gestion des alertes sanitaires, des EIG et EIGS ;
- Préparation des plans de défense sanitaire pour leur déclinaison départementale, en lien avec les services de l'Etat ;
- Participation au COD et tenue d'une cellule départementale d'appui pour gérer les événements exceptionnels.

- Activités de santé environnementale,
- Eaux,
- Environnement extérieur,
- Habitat et espaces clos.

- Actions de prévention et de promotion de la santé au bénéfice de la population du département.

2. Interface entre le siège et les acteurs locaux - développement de la démocratie sanitaire :

- Relations de première ligne avec les établissements et services sanitaires et médico-sociaux comme avec les professionnels libéraux notamment dans le cadre de la coordination et de la permanence des soins, avec l'appui et l'animation des CODAMUPS-TS ;
- Relations avec les partenaires institutionnels locaux (Conseil Départemental, DDCSPP, DDT, DASEN, DREAL, DIRECCTE, MDPH, CPAM, MSA ...) ;
- Contribution à l'animation du conseil territorial de santé et développement du rôle des représentants des usagers.
- Réponses aux demandes et sollicitations des usagers, des élus, des institutionnels et des acteurs.

3. Mise en œuvre du PRS et des objectifs du CPOM, en prenant appui notamment sur les contrats territoriaux de santé conclus avec les acteurs et collectivités du territoire :

- Mise en œuvre du PRS sur le territoire de Charente par la poursuite d'une démarche axée sur la promotion des parcours de santé des personnes dans le cadre des 5 contrats locaux de santé existants et des futurs contrats à élaborer ;
- Contribution au développement des actions de gestion du risque, de développement de la performance, de la pertinence des soins, de qualité et de sécurité des soins et des accompagnements médico-sociaux.
- Pilotage de la contractualisation avec les établissements et services ;
- Amélioration des indicateurs d'accès aux soins, aux accompagnements.

4. Impulsion sur le territoire de la Charente des orientations prévues par la législation, les plans nationaux, les innovations portées par l'ARS-NA :

Pacte territoire santé,
Télémédecine,
Projet médical partagé de territoire
Structuration des soins de 1^{er} recours, ESP, CPTS,
Analyse et promotion de parcours en santé efficaces et de qualité
Projet territorial de santé mentale,
... etc.
Projets innovants portés par l'ARS.

Objectifs du poste :

- Permettre la mise en œuvre, au niveau du département, des objectifs du PRS dans le cadre des contrats territoriaux de santé de Charente et du CPOM de l'ARS ;
- Contribuer à l'amélioration du fonctionnement interne de l'ARS.
- Contribuer à la réflexion collective du CODIR.

Activités principales :

- Encadrer les équipes de la DD et piloter les activités et les projets locaux ;
- Veiller au bon fonctionnement des services et contribuer à la responsabilisation et au maintien de la motivation des collaborateurs ;
- Participer à la définition et à la mise en œuvre de la politique régionale (au sein du CODIR, et par des échanges réguliers avec la Direction des Territoires et les Directions Métiers de l'agence),
- Représenter l'ARS auprès des acteurs locaux et contribuer directement à la conduite de projets à fort enjeu (CLS, développement de la prévention, négociations contractuelles, ...).

Partenaires internes :

Le directeur(trice) de la DD travaille en relations étroites avec le DDT, le DG et DGA de l'ARS, ainsi qu'avec les directions Métiers du siège.

Partenaires institutionnels :

Collectivités territoriales, organismes sociaux, acteurs de santé, services de l'Etat, et tous organismes présents dans le département.

Spécificités du poste / Contraintes :

Habilitation confidentielle défense,
Participation au dispositif d'astreinte.

COMPETENCES REQUISES

Connaissances (E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions)	E	M	A	N
Connaissance approfondie de la législation relative au domaine de la santé et du médico-social		X		
Connaissance des partenaires et des acteurs locaux		X		
Savoir-faire (E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions)				
Capacité d'analyse et de synthèse		X		
Capacité d'animation et de motivation d'équipes pluridisciplinaires	X			
Aptitude à la communication et à la négociation	X			
Compétence en gestion de projet complexe		X		
Capacité à développer un réseau relationnel autour des acteurs locaux		X		
Posture d'autorité en interne et en externe	X			
Savoir-être (E : expert / M : maîtrise / A : application / N : notions)				
Travail en équipe		X		
Rigueur et disponibilité		X		
Sens de la communication et du dialogue	X			
Résistance au stress		X		
Maîtrise de soi		X		
Capacités managériales	X			

CANDIDATURE	
Contact	<p>Olivier SERRE Directeur des territoires olivier.serre@ars.sante.fr</p>
Modalités	<p>CV + lettre de motivation à adresser à l'attention de M. le Directeur général sur les BAL électroniques suivantes :</p> <p>ars-na-dg@ars.sante.fr ars-na-recrut@ars.sante.fr olivier.serre@ars.sante.fr</p> <p>Pour les fonctionnaires : préciser sur le CV la fonction publique d'origine et le corps</p>
Date limite de dépôt	<p>31 octobre 2017</p>